

Swisspool  
Unterer Kanalweg 3  
CH-3252 Worben

Tel. +41 (0)79 943 22  
tk@swisspool-billard.ch  
www.swisspool-billard.ch

## Swisspool-Billard

### Concept de protection pour les tournois de la section à partir du 6 juin 2020

Version: 31 juillet 2020

Auteur: Antonio Hanauer, chef de la CT et représentant «Corona»



## Nouvelles conditions-cadres

Depuis le 2 juin 2020, les compétitions sont à nouveau autorisées dans de nombreux sports, à condition de respecter les concepts de protection spécifiques. Pour les activités sportives dans lesquelles les règles de distance ne peuvent pas être respectées en permanence, des listes de présence doivent être tenues.

Lors des tournois de la section (TQ et CS), les cinq principes suivants doivent absolument être respectés:

### 1. Seules les personnes ne présentant aucun symptôme peuvent participer aux compétitions

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne doivent PAS participer aux tournois de la section. Elles restent à la maison ou se placent en isolement et clarifient la suite de la procédure avec leur médecin de famille.

Chaque participant doit remplir le **questionnaire d'admission** avant le tournoi et le **remettre dûment signé à la direction du tournoi**, et cela avant le début du tournoi.

Les joueurs qui ne remplissent pas, ne signent pas ou ne remettent pas le questionnaire seront exclus du tournoi. En outre, chaque joueur doit porter sur lui sa pièce d'identité et, sur demande, la présenter à la direction du tournoi ou aux personnes qui effectuent des contrôles.

Pour les tournois du CS, une mesure de température sera effectuée lors du contrôle à l'entrée.

Les joueurs qui auront une température élevée lors de cette mesure ne pourront pas participer au tournoi du CS.

### 2. Respecter les distances

À l'arrivée, à l'entrée des installations sportives, dans les vestiaires, lors des réunions, pendant les temps d'attente, au retour: dans toutes ces situations et d'autres situations similaires, il convient de continuer à respecter une distance de **1.5 mètre** et d'éviter les traditionnelles poignées de main. Ce n'est que dans le cadre de la compétition proprement dite qu'il est permis d'enfreindre la règle de la distance, mais que pour un court instant.

### 3. Se laver soigneusement les mains

Le lavage des mains joue un rôle crucial en matière d'hygiène. Ceux qui se lavent soigneusement les mains avec du savon avant et après la compétition se protègent et protègent leur environnement.

De plus, des désinfectants doivent être mis à la disposition des participants sur le lieu de compétition.

### 4. Tenue de listes de présence

Sur demande des autorités sanitaires, les contacts étroits entre personnes doivent pouvoir être retracés pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des contacts, le club organisateur gère, lors des tournois de la section, des listes de présence au nom de Swisspool. Toutes les personnes qui accompagnent les participants ainsi que les officiels et les spectateurs (soit toutes les personnes présentes dans le local du tournoi) doivent être inscrits sur les listes de présence; les participants au tournoi et les matches sont enregistrés dans le système de jeu.

Le directeur du tournoi est responsable de l'exhaustivité et de l'exactitude de la liste et de son envoi au secrétariat de Swisspool immédiatement après le tournoi.

Le modèle de liste est mis à la disposition du club organisateur.

#### 5. Nomination du représentant «Corona» du club organisateur

Chaque club qui organise des tournois de la section pour Swisspool doit nommer un représentant «Corona». Cette personne est chargée de veiller à ce que les dispositions en vigueur soient respectées. Pour les tournois de la section, le directeur du tournoi peut prendre cette fonction.

#### 6. Dispositions particulières

Dans les zones de restauration, il convient également de respecter le concept de protection actuellement en vigueur pour l'hôtellerie-restauration.

Nombre maximum de visiteurs: il doit y avoir une surface accessible de **4m<sup>2</sup>** par personne pour les visiteurs des tournois de la section.

Le flux de personnes (par exemple lors de l'entrée et de la sortie des salles réservées aux spectateurs, etc.) doit être dirigé de manière à maintenir une distance de 1.5 mètre entre les visiteurs.

Si les exigences de ce concept de protection et les mesures ordonnées par l'OFSP ne sont pas respectées par la direction du tournoi, celle-ci assume l'entière responsabilité des incidents éventuels ainsi que de leurs conséquences.

Worben, le 31 juillet 2020

Le comité de Swisspool